l'union

6 Société et Culture

Protection sociale/Revalorisation de la pension retraite

Vers la tenue des négociations tripartites gouvernementpatronat-syndicats

F.S.L.

Libreville/Gabon

En prélude à l'organisation de ces importantes assises du 30 octobre au 10 novembre prochains, le ministre d'État Paul Biyoghe Mba réunissait, hier après-midi, à son cabinet, les membres du patronat gabonais, dans l'objectif de leur communiquer les orientations gouvernementales sur les paramètres à revaloriser et demander déjà de leur part un examen minutieux de celles-ci.

LE forum national sur la retraite, tenu en juillet dernier au stade d'Angondjé, avait déjà balisé le terrain. Au cours de ces assises, des propositions avaient été faites dans le sens de l'amélioration et de la re-



Le ministre d'Etat Paul Biyoghe Mba, assisté de son délégué Jonathan Ndoutoume Ngome...

valorisation de la pension retraite. Il ne devait donc plus être admissible d'assister à ces scènes quotidiennes de vieillards, autrefois hauts commis de l'État, et parfois grands chefs d'entreprises publiques ou privées, sombrer dans le dénuement total, au moment où sonne l'heure de la retraite. Mais encore fallait-il que toutes les parties prenantes à la mise en place d'une plateforme utile et vitale à la vie après la cessation d'activité se retrouvent pour en harmoniser tous les contours.

Le Conseil des ministres, en sa séance du 28 septem...au cours de la rencontre avec les membres du

...au cours de la rencontre avec les membres du patronat gabonais, hier.

bre 2017, a décidé que les négociations soient lancées, et que dans un cadre tripartite (gouvernement-patronat-centrales syndicales), la question soit débattue longuement. Ce qui se fera donc du 30 octobre au 10 novembre prochains.

En prélude à l'organisation

de ces importantes assises, le ministre d'État en charge de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghe Mba, accompagné de son délégué Jonathan Ndoutoume Ngome, réunissait, hier après-midi à son cabinet, les membres du patronat gabonais, dans l'objectif de leur communiquer les orientations gouvernementales sur les paramètres de pension retraite à revaloriser, et demander déjà de leur part un examen minutieux de celles-ci.

« Il faut qu'ils examinent attentivement les paramètres qui devront être examinés durant ces négociations, notamment l'assiette, le plafond, les taux et la durée des cotisations, la période retenue pour l'admission à la retraite, etc. Qu'ils y apportent tous les observations et amendements nécessaires», a-t-il indiqué.

Comme avec le patronat, le ministre d'État Paul Biyoghe Mba réunira également ce vendredi à 17 heures les responsables des centrales syndicales. Toujours dans l'objectif de lancer les préparatifs de cette rencontre.

Concertation sociale des travailleurs (CST)/Face à l'appel à la trêve sociale Un oui, mais...

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LA Concertation sociale des travailleurs (CST) s'est prononcée, mercredi dernier, à Libreville, sur la trêve sociale appelée par le gouvernement. Si ce regroupement a réaffirmé son intention de signer ladite trêve, il n'en n'a pas moins émis quelques conditions pour sa participation, et pour le succès de ladite initiative. Comme, par exemple, la nécessité que des discussions y relatives se déroulent d'abord sous la forme d'"un dialogue tripartite constructif". Autrement dit, que ces discussions enregistrent la participation du gouvernement, du patronat et des travailleurs.

« Les crises économiques et financières représentent un défi pour le gouvernement



La CST, dont ici des leaders syndicaux, a donné sa position quant à l'observation d'une trêve sociale.

et les partenaires sociaux. Leurs conséquences économiques et sociales sont dramatiques, tant pour les employeurs que pour les travailleurs... Elles ne peuvent donc être résolues par la seule intervention du gouvernement par des prises de décisions unilatérales. Au contraire, elles nécessitent des réponses collectives, fondées sur un véritable partenariat entre le gouvernement, le patronat et les syndicats», estime Serghes Mickala Moundanga.

La CST a souhaité, par la suite, que les débats soient élargis à plus "d'organisations de travailleurs et d'employeurs", pour une meilleure atteinte des objectifs escomptés. Faisant ainsi allusion à l'information selon laquelle le gouvernement ne discuterait



cours de la déclaration.

qu'avec les dix-sept centrales syndicales subventionnées par le ministère du Travail.

Par ailleurs, la CST a invité le gouvernement à définir plus clairement "les tenants et les aboutissants" de la signature de cette trêve sociale. Car, durant les débats, la CST entend s'appesantir sur de nombreux points, comme les questions concernant les «

conventions collectives, pour permettre de maintenir les emplois et les salaires des travailleurs»,
pendant toute la période
de la trêve. Les travailleurs
ont, enfin, émis le vœu que
le gouvernement intègre la
question de la bonne gouvernance dans les débats.
Une préoccupation qui,
selon eux, serait à l'origine
de la décadence économique dans laquelle se

trouve actuellement le pays. « Nous traversons une crise

économique, certes. Mais qui ne repose pas forcément sur les déterminants du reste des pays en crise à travers le monde. Selon nous, la nôtre découle quand même d'une certaine mauvaise gouvernance. Aussi, voulons-nous bien aller à la discussion de la trêve sociale, mais que le gouvernement nous dise quelles améliorations peut-on attendre de ce côté. Car, ce n'est que lorsque tout cela aura été revu, que même à mi-parcours de la trêve sociale, les indicateurs économiques du pays pourront commencer à passer du rouge au vert», a ajouté Serghes Mickala Moundanga, au nom des siens. La CST compte une vingtaine de syndicats dont le Synaps (Santé), la Frapes (Enseignement) supérieur), la CFSL ou le Synapogeg.

Alimentation en eau et électricité

Préavis de grève des agents de la SEEG

I.I Libreville/G

Libreville/Gabon

LES agents de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) entrerontils en grève le 2 novembre prochain? Sous la houlette du Syndicat national des travailleurs du secteur eau et électricité (Syntee+), ces agents ont tenu une assemblée générale hier dans

leur agence de la Peyrie, dans le 3e arrondissement de Libreville. Une réunion à l'issue de laquelle l'assemblée a opté pour le dépôt d'un préavis de grève le jour même.

Dans ce préavis de grève adressé à la direction générale de l'entreprise, les agents notifient un "mouvement de protestation d'une durée illimitée (qui) débutera le mardi 02 novembre 2017 à 7 h30 sur toute l'étendue du terri-



Le siège social de la SEEG à Libreville.

toire

L'objet de leur mécontentement tient en sept revendications et/ou griefs : les allocations et autres prestations de la CNSS ; le payement "avec effet rétroactif" de la 3e tranche de la prime de logement, la prime d'eau et d'électricité du bonus des agents partant à la retraite ; l'application sans restriction des données issues des évaluations des agents ; l'externalisation du centre des

appels ; l'application des recommandations de l'audit interne de la Division bâtiments et services généraux (DBSG) et la "gestion discriminatoire" des agents.

De la négociation que les agents espèrent entamer avec la direction générale dépendra la suite à donner à ce préavis de grève, selon les responsables du Syntee+